

<https://ugtg.org/spip.php?article396>



Crédit Agricole : Nou pé ké léséw mannyé Elie VARIEUX

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 2 juillet 2008

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le **Crédit Agricole** a demandé à l'Inspection du Travail de licencier le Délégué Syndical de l'UGTG, **Elie VARIEUX**.

Suite au refus de l'**Inspection du Travail**, le Crédit Agricole a tenté un recours hiérarchique auprès du **Ministère du Travail**. Ce dernier a choisi de ne pas répondre dans les délais de quatre mois, confirmant, implicitement, la première décision de l'Inspection du Travail.

La CAM, persistant dans son acharnement à l'encontre du représentant de l'UGTG, le 22 05 2008, a saisi une énième fois le tribunal administratif par des motifs complètement farfelus.

Aujourd'hui encore, aveuglé par leur acharnement, en dehors de toute déontologie, des huissiers, instrumentalisés par le CREDIT AGRICOLE, vont jusqu'à monter des guets à pan pour trouver une faute à notre camarade.

Il est constamment menacé dans son intégrité par les dirigeants de l'entreprise.

Un exemple : lors d'un **Conseil d'Administration** du 24 06 2008, alors qu'il dénonçait la dilapidation des valeurs du Crédit Agricole de Guadeloupe, le président du CA a promis à VARIEUX de régler son compte à l'extérieur de l'entreprise.

C'est dans l'optique que la justice mette fin à cette persécution, que VARIEUX a porté plainte pour dénonciation calomnieuse, délit d'entrave, harcèlement moral. Cette affaire a été plaidée le **24 06 2008** ; délibéré fixé au **08 07 2008**.

Après 24 ans de service en relation avec la clientèle sans aucun problème, les trois avocats du Crédit Agricole ont tenté, lors du procès, de faire passer Elie VARIEUX pour un dangereux « terroriste » ; l'un d'entre eux, traitants les membres de l'UGTG de pseudo-syndicaliste.

UGTG

1er Juillet 2008

Post-Scriptum

| Lire l'article : [Crédit Agricole : Yo vlé Koupé kou a Elie](#), du 18/06/07